

ROCHE autrement

*Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-lez-Beaupré*

FÉVRIER 2010



ILLUMINATIONS 2009

SOMMAIRE

Infos diverses.....	3
Au fil du mois.....	8
Etat-Civil.....	9
La vie communale.....	10
La vie associative.....	12
Dernière heure.....	15
L'agenda du mois	16



Visitez le site web de la municipalité
www.roke-lez-beaupré.fr

Directeur de la publication : Stéphane COURBET
Conception et rédaction : Agnès BEDEAUX - Jacqueline COUTIN
Claude BOUCHARD - Philippe COUTIN - Hubert GARCIA
Joël JOSSO - Philippe VALLET
Imprimerie ESTIMPRIM - Roche-lez-Beaupré

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La ligue contre le cancer, Comité du Doubs, a le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un dispositif d'accompagnement Psychologique et Social destiné aux patients et proches.

Proximité Cancer offre la possibilité de consulter une psychologue et/ou une assistante sociale gratuitement et confidentiellement sur les sites de :

- BESANÇON - 34, avenue Fontaine-Argent.
- PONTARLIER - CCAS - 6, rue des Capucins.
- VALDAHON - Maison des Services.

Ce dispositif s'intègre dans la dynamique des soins de support, complément indispensable des traitements spécifiques pour une prise en compte du patient dans sa globalité.

Contact au **03.81.81.23.77.**

HISTOIRE DE ROCHE

D'une entreprise aux autres...

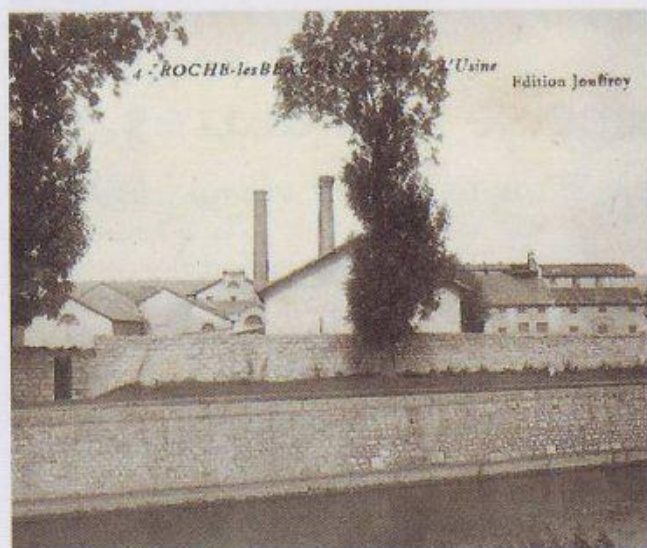
Tout le monde connaît, dans le bas du village, le lotissement Canal-Laumenne.

C'est là qu'en 1869 l'entreprise "Bugnot-Colladon & Boulet réunis", une société rouennaise, décide d'implanter une usine à vocation de distillerie. Dans un premier temps, elle distille du maïs en provenance de Russie pour en obtenir de l'alcool. Lorsque l'Etat taxe les maïs étrangers, elle se lance dans la distillation des betteraves et des pommes de terre, toujours pour en obtenir des alcools, en même temps qu'elle procède à la rectification des alcools extra-fins.

C'est alors qu'un chimiste-agronome bourguignon, Charles Monnot quitte sa petite usine de Chalon-sur-Saône pour venir valoriser les sous-produits de la distillation des betteraves à l'usine Bugnot-Colladon en 1878.

Il met au point un procédé de fabrication permettant, avec un apport de phosphate naturel et d'acide sulfurique, de transformer les vinasses en un excellent engrais composé riche en azote organique et potasse, testé à la ferme de la Vaivre dont Bugnot-Colladon est également propriétaire.

En 1882, la distillerie obtient une autorisation préfectorale pour installer une nouvelle usine de sulfure. En 1883, l'usine emploie 270 hommes et 4 enfants qui travaillent 12 heures par jour et des cités sont construites pour héberger ce personnel.



En 1896, la distillerie initiale arrête son activité de distillation des

produits agricoles tandis que ses deux filiales poursuivent la leur : Charles Monnot reprend à son compte l'activité de fabrication d'engrais et Joseph Blondeau, en 1899, perfectionne l'usine de sulfure en mettant au point la fabrication de l'éther sulfurique et la dénaturation des alcools d'industrie et cette usine est vendue par adjudication à Monsieur Tock. En 1907, cette activité deviendra la Société J. Blondeau.

Mais en 1902, le tribunal de Rouen prononce la liquidation des biens de la société. Ainsi, le mardi 15 avril 1902, à 14 h., il est mis en vente par adjudication à la chambre des notaires de Besançon sur la commune de "Roche-lès-Beaupré":

- "1° une ancienne distillerie comprenant : vastes bâtiments servant autrefois à l'exploitation de la distillerie, bureau, logements de contremaîtres, logement du concierge, magasins, écuries et remise. Elle occupe une superficie totale d'environ deux hectares soixante-dix ares.

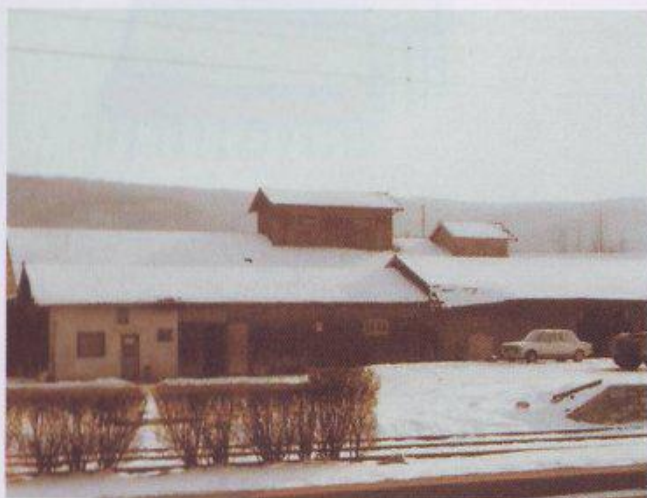
- 2° et un pré, lieu dit Les Planchottes, pour une contenance totale de vingt quatre ares soixante-dix centiares, se trouvant entre le Doubs et le canal du Rhône au Rhin et permettant l'utilisation de la force du barrage. Par sa situation exceptionnelle sur la ligne du chemin de fer de Besançon à

Belfort et le canal du Rhône au Rhin, cette usine peut convenir à tout genre d'industrie.

Mise à prix : 85.000 francs".

Les acquéreurs se succèdent : le docteur Picard; Monsieur Thad-muller; Monsieur Goetz... et en 1906, une savonnerie s'y établira pour peu de temps.

Les fils de Charles Monnot, Charles et Lucien, poursuivent l'activité de leur père et quittent l'ancienne distillerie pour exercer leur commerce dans une usine qu'ils font construire à partir de 1922 sur un terrain en face de la gare de marchandises.



Ces deux filiales prospèrent si bien qu'aujourd'hui la Société "Ardéa" qui a succédé aux Etablissements Blondeau est le leader national sur le marché des solvants, tandis que les Engrais Monnot, aujourd'hui "K+S France", est numéro un français sur le marché des espaces verts et la deuxième entreprise nationale sur le marché des pro-

duits jardin.

En 1927, la papeterie Weibel de Novillars (qui deviendra "La Rochette-Cenpa") acquiert le terrain Canal-Laumenne. Les ruines de la distillerie seront démolies à la fin des années 50 et le terrain sera cédé par la Cenpa pour l'édification d'un lotissement de 16 maisons individuelles en 1960, tel que nous le connaissons maintenant.

De l'époque de la distillerie Bugnot-Colladon, il subsiste trois bâtiments : le 1, rue du Canal, qui était le logement du concierge, le 2 A et l'immeuble des 9, 11, 13 de la même rue.

Près de l'ouverture, en bordure de l'ancien chemin de halage, se dressait une haute grue servant au déchargement des péniches chargées d'engrais qui mouillaient dans le canal.

Philippe COUTIN

RECTIFICATIF SUR L'AGENDA 2010

Une erreur dans la liste des conseillers municipaux : le nom de Monsieur Hubert GARCIA apparaît deux fois et Madame Françoise GAUTHEROT n'est pas dans la liste.

Nos excuses pour cette erreur.

OPAH

RENOVER SON LOGEMENT, c'est le moment

Depuis avril 2009, le Grand Besançon pilote une opération d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur l'ensemble des 59 communes de l'agglomération : durant 3 années, d'importants moyens sont mis en oeuvre pour mieux informer et mieux financer les travaux de rénovation de l'habitat.

Les fenêtres qui laissent passer l'air, la chaleur qui s'échappe par le toit mal isolé, la baignoire qui devient difficile à utiliser, les logements locatifs qui demeurent vacants et se dégradent...

Vous souhaitez engager des travaux mais repoussez d'année en année leur réalisation ?

Devant le coût élevé des travaux, les démarches à engager, les dossiers à remplir, les conditions à respecter...

Bon nombre de propriétaires peuvent en effet se décourager et abandonner leur projet de rénovation.

L'OPAH est là pour vous aider. HDL (Habitat et Développement Local du Doubs, association loi 1901) a été choisi pour vous apporter conseils techniques,

assistance administrative et financière et répondre à vos questions dans le domaine de la rénovation : travaux financés, aides possibles, conditions à respecter...



Les aides financières et dispositifs fiscaux n'ont jamais été aussi avantageux ; alors si vous souhaitez engager des travaux de rénovation pour votre logement ou aménager des logements locatifs à loyer modéré, c'est maintenant qu'il faut contacter HDL.

Renseignements :

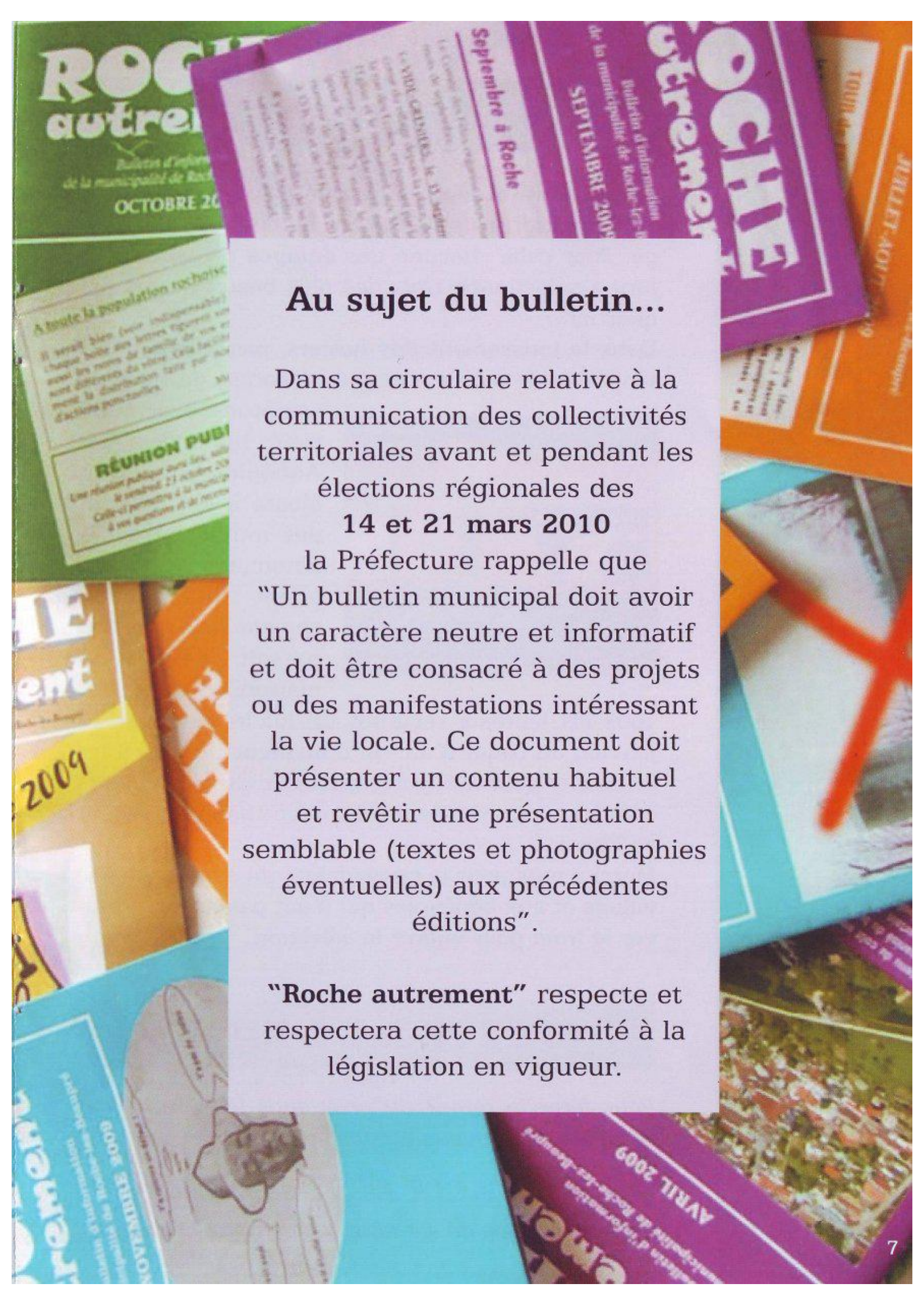
**Habitat et Développement
Local du Doubs**

**30, rue du Caporal-Peugeot
25000 BESANÇON**

Tél. 03.81.81.23.33

contact@hdl-doubs.com

Et pensez à la future taxe carbone.



Au sujet du bulletin...

Dans sa circulaire relative à la communication des collectivités territoriales avant et pendant les élections régionales des **14 et 21 mars 2010**

la Préfecture rappelle que "Un bulletin municipal doit avoir un caractère neutre et informatif et doit être consacré à des projets ou des manifestations intéressant la vie locale. Ce document doit présenter un contenu habituel et revêtir une présentation semblable (textes et photographies éventuelles) aux précédentes éditions".

"**Roche autrement**" respecte et respectera cette conformité à la législation en vigueur.

ILLUMINATIONS 2009

Cette année encore, le Comité des Fêtes a tenu à récompenser les plus belles illuminations du village. Pour cela, chacune des équipes constituant le jury a sélectionné trois des plus beaux décors par quartier.

Dans le lotissement des Rosiers, pas moins d'une vingtaine de maisons étaient décorées de manière



somptueuse et Monsieur Biéro, rue des Aubépines, avait ajouté à ses guirlandes multicolores des automates qui pédaient allègrement chaque fois que l'on passait devant sa maison.

Tous les lauréats reçurent un lot le mercredi 13 janvier, au cours d'un vin d'honneur destiné à les remercier pour leur participation artistique et leurs créations qui mettaient un peu de chaleur au coeur de l'hiver.

Merci à tous pour la convivialité ainsi mise dans le village et aux bénévoles qui n'ont pas hésité à braver le froid pour opérer la sélection.

SPECTACLE A ROCHE

Pour fêter le retour du printemps, le Comité des Fêtes de Roche vous propose un

SPECTACLE DES ANNÉES 60

avec un groupe de six musiciens et une chanteuse,

formé en 1963 et reconstitué en 2003.

Il viendra interpréter les meilleurs "tubes" des années twist et yé-yé, ressusciter l'époque de "Salut les Copains".

Venez retrouver ou découvrir les idoles qui firent la chanson française des sixties le

dimanche 21 mars 2010,
à la salle Lumière, rue des Ecoles.

Retenez dès à présent cette date sur vos agendas !

ETAT CIVIL



NAISSANCE :

Léo JOLLY,
le 3 janvier 2010

Jade PLEIGNET,
le 4 janvier 2010

Manon MICHEL,
le 4 janvier 2010

DÉCÈS :

Henri GARCIA, le
18 décembre 2009

Simone GACHOD,
le 13 janvier 2010

(Doyenne de Roche)



CULTE EN FÉVRIER

THISE :

Samedi 6 février, à 18 h.

ROCHE-LEZ-BEAUPRÉ :

Dimanche 7 février, à 10 h. 30

THISE :

(messe des anniversaires de mariage)

Dimanche 14 février,
à 10 h. 30

THISE :

avec Mgr Lacrampe,
Samedi 20 février, à 18 h.

THISE :

Samedi 27 février, à 18 h.

NOVILLARS :

Dimanche 28 février,
à 11 h.

Recrudescence des cambriolages !

*Fermez correctement
votre habitation et
soyez vigilants autour
de votre propriété.*

Source Gendarmerie

PROJET D'IMPLANTATION ΑΝΤΕΝΝΗΣ "ORANGE"

Une réunion avec un représentant "ORANGE" a eu lieu en Mairie le jeudi 17 décembre 2009 de 18 h. à 20 h. Une trentaine de personnes étaient présentes. Un collectif du quartier des Rosiers a montré son opposition au projet d'implantation d'une antenne derrière l'atelier communal.

La personne représentant "ORANGE" a apporté le dernier rapport scientifique datant du 11/12/2009 indiquant qu'à ce jour aucun élément n'a prouvé la nocivité de la propagation des ondes sur la santé. De plus l'Etat contraint "ORANGE" d'éliminer les zones d'ombre le long de la RD 683 sous peine d'amende.

Le collectif des Rosiers a argumenté en présentant d'autres rapports et en mettant en avant "le principe de précaution".

La municipalité va revoir avec "ORANGE" le dossier de l'implantation de celle-ci.

RAPPEL

L'enquête publique sur les dispositions du Plan Local Urbanisme de la commune, du 18 janvier au 19 février 2010.

Le dossier est consultable en Mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, à la Mairie, les observations du public :

le vendredi 5 février, de 15 h. à 18 h.

le samedi 13 février, de 9 h. à 12 h.

le vendredi 19 février, de 15 h. à 18 h.

ΒΟΝΝΕ ΑΝΝΗΣ 2010



A l'occasion de ses vœux à la population, le samedi 9 janvier à la salle Lumière, le Maire, Stéphane Courbet, a tout d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants, artisans et commerçants venus s'établir sur notre commune en 2009.

Il a ensuite dressé un rapide bilan sur les réalisations communales durant l'année écoulée, notamment dans le domaine de la voirie et de l'assainissement. Puis il a évoqué les projets pour 2010 (réfection de la rue du Clousey, mise en séparatif du réseau d'assainissement de la rue de la Source, avancement du projet de la maison "Age et Vie" sur le ter-

rain central, etc...) et annoncé l'arrivée de Julie HUDELOT au secrétariat de la mairie pour un poste à temps plein.

Tous les invités se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet aussi agréable à voir qu'à déguster, ce qui a été l'occasion, dans une ambiance conviviale, de nombreuses discussions qui se sont terminées tard dans la soirée.



Recrudescence des cambriolages !

*Fermez correctement
votre habitation et
soyez vigilants autour
de votre propriété.*

Source Gendarmerie

SAPEURS-POMPIERS

Les sapeurs-pompiers de Roche remercient les habitants pour le bon accueil qu'ils leur ont fait lors de la vente des calendriers et vous présentent leurs meilleurs voeux.

232 est le nombre d'interventions réalisées par notre centre de secours pour l'année 2009.

Yves Coquillot est promu au grade de sergent-chef, André Bichet, Claude Amiot, Farid Roussy et Romain Tripard sont promus au grade de caporal. Le centre compte désormais une nouvelle recrue, Franck Bordy de Novillars.

*Pour tout renseignement, contacter le Chef de centre au **06.87.89.90.34**.*

TENNIS DE TABLE

Les pongistes de retour en championnat National

Avec la victoire face à Belfort (12 à 8), le 12 décembre dernier, l'équipe fanion du TT Roche-lez-Beaupré a conclu une première phase de championnat remarquable, l'équipe finissant invaincue et accédant donc à la Prénationale de zone (National 4).

Les Rochois se déplaceront successivement sur ce premier semestre 2010 à Seloncourt, Reims, Etival (88) et au Breuil (71). Les trois "grosses" cylindrées du championnat, Chalon-sur-Saône et les lorrains de Neuves-Maisons et Dombasle, viendront à Roche.

Nous vous attendons donc nombreux pour venir encourager les Rochois pour la réception de

Chalon, le samedi 6 février, ainsi que le 13 mars face à Neuves-Maisons (Gymnase Lumière - entrée gratuite - début de la rencontre à 17 h.).

COMITÉ DE JUMELAGE

57 personnes ont participé au voyage organisé par le Comité de Jumelage aux marchés de Noël de Ribeauvillé et Eguisheim, le samedi 12 décembre 2009.



Malgré un temps maussade et froid, tous ont pu apprécier l'ambiance chaleureuse des marchés alsaciens avec leur folklore, leurs décorations et illuminations.

La plupart se sont retrouvés au repas de midi, bien au chaud, devant un "beakhoffe".

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Durant le mois de février 2010 (lundi et mercredi de 16 h. 30 à 18 h. 30 et samedi de 11 h. à 12 h. et au cours des vacances, les lundis 8 et 15 février de 16 h. 30 à 18 h. 30) sera exposée à la bibliothèque, la très belle collection de pots et mesures en étain, laiton et cuivre de **Monsieur Henri Bolle**.

Atelier Ecriture Enfants :

mardi 2 février 2010, de 16 h. 45 à 18 h.

Atelier Ados "Plus belle la

lecture" : Deux mercredis par mois de 18 h. 30 à 20 h. (contacter **Céline Pierrard** au 06.84.00.68.65).

Atelier Ecriture Adultes :

mardi 23 février 2010, de 17 h. à 19 h.

Apéritif-lecture :

vendredi 12 février 2010, de 18 h. à 19 h., **Catherine Gerin** nous lira une des nouvelles qu'elle a écrites et nous présentera ce genre littéraire.

Pour les adhérents inscrits en début d'année, pensez à renou-

veler vos cotisations, les tarifs sont inchangés :

Famille rochoise : 10 euros,

Famille de l'extérieur :

11,50 euros,

Enfant rochois de moins de 18

ans ou scolarisé à Roche :

gratuit.

IMPROVISATION THÉÂTRALE

Samedi 6 février 2010,

à 20 h. 30,

salle Jouffroy d'Abbas

SPECTACLE ANNIVERSAIRE

*"les 10 ans d'improvisation
théâtrale à Roche"*

*Toutes les impros seront
jouées grâce aux thèmes
écrits par le public.*

**Venez applaudir
les rochanoirs !**

Infos Mairie :
03.81.60.52.99

C. Spinelli :
06.11.20.67.20

E. R. N.

L'Entente Roche-Novillars orga-
nise son

SUPER LOTO

le 13 février 2010,

à 20 h. 30,

Salle polyvalente de

Novillars

Nombreux lots de valeur



NOUVELLE ENTREPRISE

ID soudage

ZI de Beaupré
25220 Roche-lez-Beaupré
03.81.84.35.96

*Société de commerce de
gros, spécialiste en
fournitures industrielles,
matériel de soudure et
équipements de
protection.*

La municipalité souhaite la bienvenue à cette nouvelle entreprise qui vient de s'installer sur notre commune.



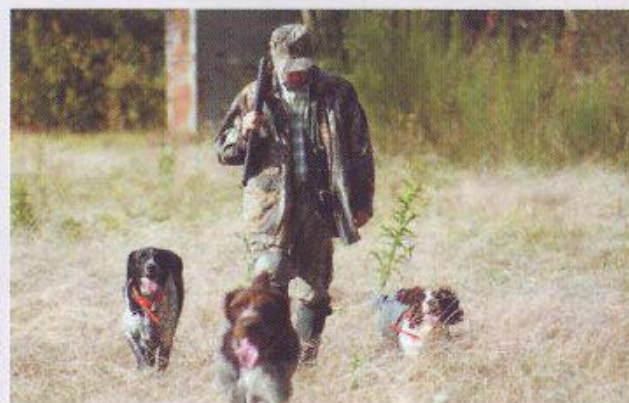
**DERNIÈRE
HEURE**

BREVET DE CHASSE

Le Club de Griffon Vendéen en partenariat avec le GIC des Bois de Sassy organise une épreuve

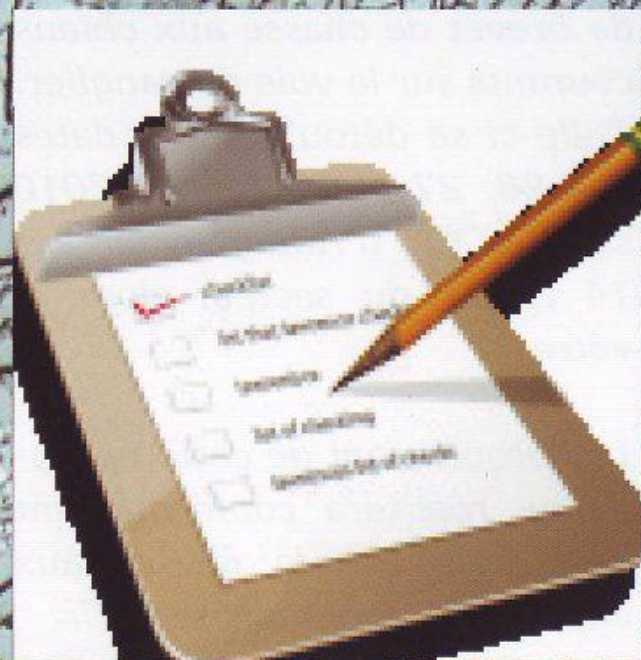
de brevet de chasse aux chiens courants sur la voie du sanglier. Celle-ci se déroulera aux dates des 26, 27 et 28 février 2010 sur l'ACCA d'Amagney et sur 14 ACCA du secteur dont le vôtre.

Le déroulement de cette épreuve se réalisera conformément aux règles de la chasse aux chiens courants mais sans tir.



Dans ce contexte et durant les trois jours d'épreuve, il sera normal de voir circuler des véhicules pour suivre et sécuriser le parcours des chiens. Ces déplacements de véhicules sont bien sûr soumis à la réglementation du code de la route, au respect des propriétés et au respect de l'environnement.

Toutes les autorités compétentes pour ce type de manifestation ont été prévenues et ont donné leur accord. Les points dangereux pour la circulation routière seront surveillés et sécurisés.



L'AGENDA DE FÉVRIER

2

BIBLIOTHEQUE.
Atelier Ecriture Enfants :
de 16 h. 45 à 18 h.

13

LOTO E. R. N.
Salle Polyvalente de
Novillars, à 20 h. 30

5

ENQUETE PUBLIQUE P.L.U.
Mairie,
de 15 h. à 18 h.

19

ENQUETE PUBLIQUE P.L.U.
Mairie,
de 15 h. à 18 h.

6

TENNIS DE TABLE
Gymnase Lumière,
à 17 h.

23

BIBLIOTHEQUE
Atelier écritures adultes :
de 17 h. à 19 h.

6

IMPRO THÉÂTRALE
Salle Jouffroy d'Abbans,
à 20 h. 30.

12

BIBLIOTHEQUE
Apéritif-lecture :
de 18 h. à 19 h.

13

ENQUETE PUBLIQUE P.L.U.
Mairie,
de 9 h. à 12 h.